

Séance du 29 février 2020 à 10h00

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019
BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL 2**

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de M. Denis TERRIER déléguant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. BOUILLLOUX Yves, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	85 577,00	57 271,50			85 577,00	57 271,50
TOTAUX	85 577,00	57 271,50	0,00	0,00	85 577,00	57 271,50
Résultats de clôture		-28 305,50			0,00	-28 305,50
Restes à réaliser		0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	-28 305,50			0,00	-28 305,50
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	-28 305,50			0,00	-28 305,50

- 2 - Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4 - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations :

MM. BOUILLLOUX - BARBET - MERCIER - PAKULA - VERDIEL - Mmes BLANC - BUDIN - MATHY - CORTINOVIS - SIMON CHOPARD

Pour extrait conforme,
Le Président,

Denis TERRIER

